



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 72154

Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la situation des personnes handicapées dont le taux d'invalidité est inférieur à 80 % et qui, en situation de non-emploi, bénéficient actuellement de l'allocation pour adultes handicapés. Il lui demande, traduisant, entre autres, la préoccupation de diverses organisations, quelle sera la situation de ces personnes sur le plan matériel, dans le cadre du nouveau dispositif-ressources.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72154

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2005, page 7652